

ASSOCIATION SOS TER DE LA BRESSE

Association loi 1901 déclarée n° W714000803 le 13/10/2011
Siège social: Mairie de Louhans (71500)
Adresse postale: chez Christine Joris
89, rue du Château
71310 La Chapelle-Saint-Sauveur



Assemblée Générale du 26 juin 2015

Rapport d'activités sur l'exercice du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014

Présenté par le collège de l'association

Les principales activités de l'association au cours de l'exercice peuvent être regroupées autour des principaux thèmes suivants :

- actions de communication : adoption d'un nouveau logo et d'une plaquette de présentation de l'association ; ouverture d'une page Facebook
- continuation de la lutte pour le maintien des guichets SNCF et collaboration avec les usagers d'autres gares
- intervention dans la campagne des municipales
- participation au Conseil de Développement du Pays de Bresse
- actions en vue de l'amélioration des correspondances à Dijon et Bourg-en-Bresse
- élaboration d'une proposition de nouvelle grille horaire pour le TER de la Bresse

Actions de communication : adoption d'un nouveau logo et d'une plaquette de présentation de l'association ; ouverture d'une page Facebook

Le nouveau logo a permis d'améliorer et de dynamiser la présentation visuelle de notre association. La plaquette, en format A5, présente en quelques lignes l'association et ses objectifs, et donne ses coordonnées, ainsi que les adresses du blog et de la page Facebook. Cette page Facebook a été ouverte en juin 2014 et permet de toucher rapidement un public plus large que celui du blog.

Continuation de la lutte pour le maintien des guichets SNCF et collaboration avec des usagers d'autres gares

Après notre succès de 2013 pour le maintien du guichet SNCF de la gare de Louhans, nous nous sommes tout d'abord rapprochés de la nouvelle association « Défense du TER en Mâconnais », qui défend les horaires d'ouverture du guichet de Tournus, et lutte pour la réouverture de celui de Fleurville. Nous avons participé à l'assemblée constitutive de cette association, nous y avons adhéré, et elle-même a adhéré à la nôtre.

Nous avons manifesté notre soutien à la municipalité de Seurre, menacée d'une réduction drastique des horaires du guichet de sa gare. À notre instigation, la municipalité de Louhans-Châteaurenaud et la communauté de communes Cœur de Bresse ont adopté des vœux en soutien de la municipalité de Seurre.

Une conférence de presse commune à SOS TER de la Bresse, à Défense du TER en Mâconnais et à la municipalité de Seurre a eu lieu à Louhans le 17 décembre 2014.

Par ailleurs, suite notamment à une manifestation le 4 avril 2015 en gare de Seurre, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que la SNCF suspendait son projet de réduction des horaires du guichet de Seurre.

Ce succès a été obtenu par la détermination de tous les acteurs (usagers, élus et personnels de la SNCF représentés par la CGT) et leurs actions dans l'unité.

Intervention dans la campagne des municipales

Le 10 mars 2014, l'association SOS TER de la Bresse s'est adressée aux formations en lice à Louhans-Châteaurenaud et à Mervans, les deux communes bressanes desservies par une gare SNCF. Comment ces formations agiront-elles après les élections pour favoriser l'accès à des transports publics efficaces et abordables ? Les réponses reçues des différentes formations ont révélé un large consensus concernant l'insuffisance du service ferroviaire et les moyens d'y remédier. Il a été reconnu par les candidats que le manque de dessertes des gares de Louhans et de Mervans affecte particulièrement les travailleurs et les étudiants et accentue les inégalités territoriales et réduit l'attractivité de la Bresse. Au contraire, la promotion du service ferroviaire, en interaction avec celui des transports départementaux et intercommunaux, est de nature à favoriser le dynamisme du territoire. Pour atteindre cet objectif, les différentes formations se sont engagées à dialoguer avec les acteurs locaux et à intervenir au niveau de leur

communauté de communes, du Département et de la Région.

Participation au Conseil de Développement du Pays de Bresse

Le Conseil de Développement est une instance consultative placée auprès du Syndicat Mixte du Pays de la Bresse bourguignonne. Notre association y est représentée par notre adhérent et ami Pierre JAILLET. Cette participation nous permet d'être tenus informés des projets en cours au niveau du Pays de la Bresse bourguignonne, et d'y faire valoir nos points de vue.

Actions en vue de l'amélioration des correspondances à Dijon et Bourg-en-Bresse

Ces actions, qui se sont traduites par des succès en 2014 et 2015, sont développées dans le rapport moral.

Élaboration d'une proposition de nouvelle grille horaire pour le TER de la Bresse

Cette action s'est révélée plus longue et délicate que prévue initialement et nous a occupés tout au long de l'année.

Constituant un élément majeur de notre stratégie, elle est traitée de façon approfondie dans le rapport moral.